



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit

Question écrite n° 12984

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la prévention du surendettement des ménages français. Considérant la dégradation de la solvabilité des ménages, il lui demande de lui préciser s'il est dans les intentions du Gouvernement de généraliser les mécanismes de détection et de traitement précoces des difficultés financières qui existent déjà dans certains établissements bancaires et de les étendre aux autres catégories de créanciers (bailleurs, fournisseurs d'énergie, opérateurs téléphoniques...).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12984

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7300

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)